



Lundi 29 janvier 2024

Salaires : il faut rattraper la décennie perdue

Lors de la dernière Négociation annuelle obligatoire (NAO), la direction d'Ouest-France a consenti des hausses de salaire rachitiques à une partie seulement des salariés de l'entreprise. Respectivement + 3 %, + 2 % et + 1 % pour ceux gagnant jusqu'à 30 000 €, 40 000€ et 50 000 € brut, rien au-delà.

La direction se vante de cet « accord » qu'elle a en réalité extorqué en se livrant à un chantage envers les organisations syndicales : c'est cela ou rien du tout. La plupart ont refusé d'y céder. Parce que nous voulons plus et mieux.

La précédente augmentation, obtenue dans un accord remontant à octobre 2012, s'élevait à 0,9 %. Au moins, à l'époque, compensait-elle à peu près la hausse du coût de la vie. Dans l'intervalle, il s'est écoulé onze années sans hausse de salaire collective.

Une inflation record

Pendant ces onze années, l'inflation a été de 19,01 %. Pendant ces onze années, l'indice des prix du logement a augmenté en moyenne de 30 % en France, et il a explosé dans l'Ouest, région dynamique à forte croissance de la population de façons bien plus importantes : + 40,3 % à Caen, + 55,5 % à Nantes, + 59,5 % à Rennes. Le prix du kWh d'électricité, lui, a bondi de 71 %.

C'est cela que nous, salariés, avons dû encaisser... sans encaisser le moindre euro supplémentaire. Fragilisant encore plus les petits revenus, comme ceux des salariés à temps partiel.

Plus de tâches

Et, pendant ces onze années, le numérique est arrivé, impactant de nombreux métiers, notamment à la rédaction, entre la vidéo et le web first, autant de tâches complexes que les salariés ont dû empiler sans aucune contrepartie. Tout en contribuant à la bonne santé et aux ambitions de l'entreprise par notre implication et notre force de travail.

Le salarié, la variable d'ajustement

Bien sûr, le contexte économique n'est pas de la responsabilité de l'entreprise. Mais sa responsabilité est d'avoir préféré gérer des augmentations individuelles, distribuées selon son bon vouloir, au lieu de nous aider tous à faire face.

En refusant obstinément, pendant une décennie, toute hausse généralisée de nos salaires, la direction d'Ouest-France, nous a utilisés *de facto* comme une variable d'ajustement. C'est inadmissible ! Quel travailleur accepterait une telle perte de pouvoir d'achat ?

Aussi avons-nous demandé, en intersyndicale, l'ouverture immédiate, sans attendre la deuxième partie de l'année, d'une nouvelle NAO.

Un plan de rattrapage

La direction a refusé au prétexte qu'elle veut « *attendre la mi-année pour évaluer notre capacité à redistribuer en prenant en compte notre activité après un premier semestre et notre situation financière* ».

Après cette décennie perdue pour notre pouvoir d'achat, nous demandons à la direction de se mettre sérieusement et de bonne foi à la table des discussions. Nous ne voulons pas d'un pourboire pour nos efforts.

Ce que nous réclamons, c'est un véritable plan de rattrapage.

L'intersyndicale de Ouest-France